



MAIRIE PIERRIC

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de membres :
En exercice : 15
Présents : 12
Votants : 15

Le 17 septembre 2026, le Conseil municipal s'est réuni Mairie sous la présidence de Florent COUTANT, Maire, suivant convocation transmise le jeudi 10 septembre 2026 par voie dématérialisée.

En présence de : COUTANT Florent, MOREAU Sabrina, GARÇON Vincent, PLANTARD Fabrice, HERVÉ Manuella, DUBOURG Fabien, GARÇON Olivier, HALLET Xavier, HAUBOIS Carole, LEFEUVRE Éric, LEPAROUX Sonia, MARTIN Loïc

Excusé ayant donné procuration : MORRA QUÉREAU Angéline à HAUBOIS Carole, LODDÉ Cathy à GARÇON Vincent, VEILLARD Anne-Marie à COUTANT Florent

Secrétaire de séance : LEPAROUX Sonia

2026-046 - CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT DE REDON AGGLOMÉRATION

Rapporteur : COUTANT Florent

Les Conseils de développement reposent sur les valeurs de la participation citoyenne. Ils sont présents partout en France, sous différentes formes et sont nés de plusieurs évolutions législatives.

Les Conseils de développement permettent aux habitants de s'exprimer et de participer à la vie démocratique locale, en prenant part aux réflexions, en dialoguant avec les élus et en partageant ses idées, son regard/son expertise, ou ses aspirations au sein d'un collectif investi.

À REDON Agglomération, le Conseil de Développement est structuré en association depuis 2002. Il rassemble des citoyens, des acteurs économiques et associatifs.

Ouvert à vous toutes et tous, chacun peut s'y impliquer afin de contribuer à la dynamique collective.

<https://cdredon.bzh/>

Le renouvellement du conseil de développement doit intervenir d'ici la fin de l'année et plusieurs sujets majeurs lui seront proposés : projet de territoire, habitat et cadre

de vie, santé, alimentation, mobilités, participation citoyenne ou encore transitions énergétiques.

Il est demandé de désigner un élu référent "Conseil de développement" au sein de votre conseil municipal. Cet élu sera le point de contact privilégié entre la commune et le Conseil de développement. Il recevra les informations relatives à ses travaux, pourra participer et relayer les réflexions en cours auprès du conseil municipal et favoriser les échanges lorsque des sujets concernent directement la commune.

Candidats : M. Loïc Martin

L'élection se faisant à main levée, M. Loïc Martin est désigné élu référent "Conseil de développement"

Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0

Fait et délibéré le 17 septembre 2026

La présidence de séance,
Florent COUTANT, Maire

Le secrétariat de séance,
Sonia LEPAROUX

